



ÉCOLE ST-LÉON-DE-WESTMOUNT

Procès-verbal

Assemblée Générale de l'école St-Léon-de-Westmount tenue le
Mercredi 21 septembre 2022 à 19h30 en virtuel

1. Ouverture de l'assemblée

À 19h34, l'assemblée est considérée ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par unanimité.

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

David Agra se présente comme volontaire pour faire de secrétaire d'assemblée.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 15 sept 2021

Aucune objection.

Proposé par: Delphine Léouffre

Appuyé par: William Nahorniak

Adopté à l'unanimité

5. Constatation de la convocation de l'assemblée

Il est constaté que les normes de l'assemblée ont été respectés.

6. Mot de la présidente de la Fondation et élection des nouveaux membres-parents

L'ordre du jour est soumis à lecture et adoption.

Proposé par: Delphine Léouffre
Appuyé par: William Nahorniak
Adopté à l'unanimité

Le PV de l'AGA est soumis à lecture et adoption.

Proposé par: Delphine Léouffre
Appuyé par: Min Pan
Adopté à l'unanimité

Mme. Véronique Oliver explique l'activité de la Fondation :

Rapport Annuel Fondation

Mme. Véronique Oliver fait la description de la mission de la fondation. Elle a fait un historique des derniers 3 années, fortement impactés par la COVID, avec moins levées des fonds, et avec plus d'investissements. L'objectif des investissements est: acheter du Matériel, augmenter la motivation des élèves, financer les sorties scolaires et ateliers, financer les activités parascolaires et les activités d'étudiantes. Finalement, il se présente le Conseil d'administration.

États financiers

Mme. Min Pan présente les états financiers de la Fondation. En résumé :

- Produits nets : environ 30 000 \$
- Charges : environ 62 000 \$
- Insuffisance : environ -32 000 \$
- Actifs : environ 22 000 \$

Élections

Il y a 3 postes ouverts pour le Conseil d'Administration de la Fondation.

Il se présentent 3 personnes :

- Véronique Oliver
- Ana Tereza Castro
- Jing Fan

Les 3 personnes ci-dessus sont élues sans votation pour le Conseil d'Administration de la Fondation.

Questions

Il n'y a pas des questions du public.

Levée de la séance

Proposé par: Delphine Léouffre
Appuyé par: Min Pan

7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales

Mme. Edwige Nicolas présente et projette la vidéo sur le CÉ crée par la CSSDM.

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>

8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement

Mme. Delphine Léouffre, présidente du Conseil d'Établissement, présente les activités du CÉ dans l'année scolaire 2021-22 :

- Il y a eu 9 rencontres (dont 1 en présenciel) avec une participation massive des membres.
- William Nahorniak représente le CÉ à la Fondation.
- Travail du conseil :
 - o Critères de sélection de la direction.
 - o Plan de lutte contre l'intimidation.
 - o Suivi du projet éducatif.
 - o Approbation du budget.
 - o Approbation du matériel scolaire.
 - o Approbation des horaires organisation et service.
 - o Suivi des travaux de l'école.
 - o Consultation des élèves.

9. Bref présentation par le Directeur de la situation des travaux à l'école depuis août

M. Éric Dion, directeur, commente qu'il y a eu des retards dans la construction de l'école dû à la pénurie de matériel et de main d'œuvre.

10. Mot de la présidente de la Fondation Saint-Léon et élection des nouveaux membres-parents

Voir point 6.

11. Nomination d'un président d'élections (facultatif si le président est lui-même candidat)

Mme. Delphine Léouffre est nommé présidente d'élections.

12. Adoption de la procédure d'élection

La procédure d'élection est la suivante :

- Il y a 2 membres du CÉ qui vont continuer son mandat pour son deuxième année (Delphine Léouffre et William Nahorniak).
- Il y a 1 membre du CÉ qui ne va pas continuer malgré qu'il lui reste 1 an de mandat. 1 poste de 1 an à choisir.
- Il y a 3 membres du CÉ qui ont fini un mandat de 2 ans. 3 postes de 2 ans à choisir.
- Il y a 3 postes de 1 an de membres substitués à choisir.

13. Élections des membres parents au conseil d'établissement

RAPPEL :

- Au moins 4 représentants pour que le CÉ puisse être formé;
- Mandat d'une durée de deux (2) ans : La moitié des parents est élue pour un mandat débutant lors d'une année paire et l'autre moitié pour un mandat débutant lors d'une année impaire.

3 postes de 2 ans à choisir

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Gloria Rosado
- Tania Giroux
- Ji Li

Élues par acclamation

1 postes de 1 an à choisir

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Jing Fan

Élue par acclamation

14. Élections des parents substitués au conseil d'établissement

RAPPEL :

- En remplacement d'un membre parent, dispose des mêmes droits, y compris le droit de vote;
- Pas plus de membres parents substitués que de membres représentants des parents;
- Mandat d'une durée d'un (1) an.

3 postes de 1 an de membres substitués à choisir

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Sélima Ladari
- Maude St-Pierre
- Rita Bekoin

Élues par acclamation

15. Élection du représentant au comité de parents

RAPPEL :

- Un seul représentant;
- Élu parmi les représentants des parents au CÉ.

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Delphine Léouffre

Élue par acclamation

16. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents

RAPPEL :

- En l'absence du représentant au comité de parents, il dispose des mêmes droits que ce dernier, y compris le droit de vote.

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Delphine Léouffre (titulaire)
- Sélima Ladari (substitute)

Élues par acclamation

17. Formation d'un organisme de participation des parents

RAPPEL :

- Établissement des éléments suivants :
 - o Nom;
 - o Composition;
 - o Règles de fonctionnement;
 - o Élection des membres.
- Art. 96.2 et 96.3 LIP – fonctions et pouvoirs de l'OPP.

Ils se présentent les personnes suivantes :

- Ana Tereza Castro
- William Nahorniak
- Delphine Léouffre
- Komal Nair

Élus par acclamation

18. Point d'information

18.1. Formation obligatoire du MEQ pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement

RAPPEL :

À suivre dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat;

Consultez la page suivante:

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.

Consultez la page suivante :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2gBDV0vYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u

19. Parole au public

Mme. Jing Fan, parent, demande la création d'usagers pour le service de garde. Vivian et Jing Fan sont élues comme membres de ce nouveau comité.

20. Varia – Points divers

Aucun point en particulier.

21. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h08